



Chers Parents,

Vous venez ou êtes sur le point d'inscrire votre (vos) enfant(s) au Périscolaire de la Ville d'Ars sur Moselle pour la rentrée 2023.

En raison du nombre important et croissant des demandes d'inscription depuis septembre 2022, en particulier chez les sections de maternelles, nous tenons d'ores et déjà à vous informer que toutes les demandes d'inscription ne pourront être satisfaites en septembre 2023.

Malgré tous les efforts consentis par la Municipalité qui s'est particulièrement investie en matière de prise en charge de ce service public d'accueil facultatif (ouverture en novembre 2021 de 3 nouvelles salles adaptées à la restauration permettant une vraie pause éducative sur le temps de midi, amélioration très nette de la qualité des repas auprès d'un nouveau fournisseur depuis la rentrée 2022), la structure et les murs ne sont hélas pas extensibles face à la demande forte constatée depuis un an maintenant.

L'étude de chaque dossier se fera dans l'ordre d'arrivée et ne pourra démarrer que lorsque le dossier d'inscription sera réputé complet. C'est pourquoi nous vous demandons de lire et remplir attentivement le dossier d'inscription qui vous a été remis et de transmettre dès le dépôt du dossier l'ensemble des pièces demandées.

Un certain nombre de dérives ont pu être constatées depuis la dernière rentrée de septembre qui posent de réels problèmes dans la gestion de l'accueil des plus petits. Aussi il a été décidé que ne seront accueillis à la prochaine rentrée que les enfants propres (le service périscolaire n'est pas assujéti aux mêmes règles que l'Education Nationale qui doit accepter tous les enfants indépendamment de leur apprentissage de la propreté).

Dans le même ordre d'idée le service n'assurera en aucun cas la délivrance de biberons en lieu et place des parents. Les enfants pris en charge au périscolaire du matin sont tenus d'être complètement habillés, propres et ont déjà pris leur petit déjeuner. Les parents sont invités à comprendre que les animateurs du périscolaire sont des professionnels de l'animation et de l'éducation et ne font pas office de nounous ou de supplétifs des parents.

Parallèlement, si nous avons réussi à maintenir les prix avec notre prestataire de restauration pour les 6 prochains mois, la hausse généralisée des prix et des énergies que nous subissons depuis plus de 9 mois nous contraint à revoir à la hausse nos tarifs à compter du 1^{er} septembre prochain. Les tarifs de l'accueil du matin devraient connaître une hausse de l'ordre de 10% et ceux du soir de 20%, quel que soit le quotient familial. Ce sera la première augmentation de tarif que les familles connaîtront depuis près de 10 ans, la commune et la CAF ayant jusqu'à présent toujours assuré le déficit d'une structure par nature déficitaire. Nous continuerons d'ailleurs à assumer l'essentiel de l'effort.

Comptant sur votre compréhension et votre implication à tous, nous vous prions d'agréer, chers Parents, nos sentiments dévoués.

L'équipe municipale

